



a t'on le droit d'ouvrir le siège social de sa société dans une c

Par la petite ki glisse, le **24/03/2009** à **16:00**

Mon patron a résilié le bail actuel du siège de sa société et souhaite ouvrir le nouveau siège de sa société dans un local dont il est propriétaire. Ce local est situé dans un sous-sol de parking et fait approximativement 80 M². Il a dit qu'il allait faire des travaux. A t-il le droit de le faire et dans quelles conditions. Je suis inquiète pour le devenir de mon emploi car cela ne me dit rien qui vaille de travailler dans une cave. Je vous remercie par avance pour votre réponse.